

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE REFORMEE DE LA VALLEE DE JOUX  
DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022 AU TEMPLE DU LIEU

Présidence : M. Martin Aubert

Ordre du jour :

1. Accueil, principes constitutifs et prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2022
4. Budget 2023
5. Informations du Conseil Régional et d'un délégué au Synode
6. Election au Conseil de Paroisse de Mme Kerstin Rochat
7. Communications du Conseil de Paroisse et des Pasteurs
8. Activité Jeunesse
9. Divers et propositions individuelles

Présence : environ 80 personnes

Excusés : Mmes Chantal Aubert, Aurore Gay et Catherine Yersin. M. Marc-Olivier Richard.

1. **Accueil et principes constitutifs**

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Laurence Wagner, Vice-Présidente lit les principes constitutifs et prononce une prière d'introduction.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Le Président soumet l'ordre du jour à l'assemblée, celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2022**

Le Président demande si quelqu'un désire la lecture du procès-verbal, sachant que chacun a pu en prendre connaissance dans le journal local et sur le site internet de la paroisse. Personne ne se manifeste, le procès-verbal est donc accepté à l'unanimité.

4. **Budget 2023**

Mme Maryrose Gay présente et commente le budget 2023 point par point. Il se solde par un déficit de CHF 11'566.-, en espérant que les comptes s'avéreront meilleurs que le budget. Les produits d'élèvent à CHF 88'000.-. Les charges s'élèvent quant à elles à CHF 99'566.-. M. Désiré Rusovsky s'interroge sur les provisions budgétées mais jamais utilisées. M. Pierre Badoux répond qu'il serait délicat de ne pas les prévoir.

M. Ludovic Rochat relève au nom de la commission de gestion que les dons liés au calendrier sont moins élevés, il relève également le montant du déficit, mais souligne l'impact lié à la pandémie.

Les membres de la commission proposent donc d'accepter le budget 2022 tel que présenté, de décharger Mme Maryrose Gay et de relever la commission de son mandat ; c'est le cas à l'unanimité. Mme Gay est remerciée par des applaudissements largement mérités.

#### **5. Informations du Conseil Régional et d'un délégué au Synode**

Mme Paulette Reymond prend la parole.

La Région bénéficie de la grande stabilité des Paroisses de la Vallée, Vallorbe, Ballaigues-Lignerolle et Vaulion-Romainmôtier. En revanche, les difficultés perdurent à Baulmes-Rances qui sera rattachée à terme aux Paroisses voisines. Les difficultés financières des Paroisses d'Orbe-Agiez et de Chavornay ont été transmises au Conseil synodal.

L'intégration des jeunes est la priorité de la Région.

Après les démissions enregistrées en 2021 au sein du Conseil, celui-ci a le plaisir d'accueillir Ms Michel Blanc de Romainmôtier et Alain Ledoux, nouveau Ministre de Ballaigues-Lignerolle ; ces nouveaux arrivés portent l'actuel Conseil à 5 membres. La répartition des tâches s'avère donc plus facile. Mme Reymond salue l'engagement de M. Jean-François Noble au sein de la Paroisse de Baulmes-Rances. Mme Reymond va quitter son poste de Présidente tout en restant membre du Conseil. Après plusieurs discussions avec les Ministres et le Conseil synodal, le projet des dotations futures arrive à son aboutissement.

M. Michel Blanc délégué au Synode prend la parole.

Le Synode s'est réuni les 4 et 5 novembre dernier. La révision des articles relatifs à la bénédiction du mariage pour tous a pris un temps considérable, faisant même craindre de ne pas pouvoir traiter l'ordre du jour déjà bien chargé.

Le groupe de travail sur la gouvernance a rendu son rapport au Conseil Synodal qui a pu sur cette base présenter le sien. Le Conseil Synodal a présenté le budget 2023 avec un déficit d'environ CHF 1'860.000.- alors que les comptes 2021 présentaient un bénéfice de CHF 1'800'000.-. Les raisons invoquées sont la baisse de la subvention de l'Etat, l'amélioration des outils informatiques ainsi que l'amélioration de la LPP des Ministres. Le Synode a accepté le budget en y intégrant des amendements pour un montant de CHF 450'000.-.

#### **6. Election de Mme Kerstin Rochat au Conseil de Paroisse**

M. Pierre Badoux présente Mme Kerstin Rochat, épouse d'Yvan et mère de deux enfants, celle-ci est élue à l'unanimité avec 77 voix. Elle est bien sûr chaleureusement applaudie.

#### **7. Communications du Conseil de Paroisse et des Pasteurs**

M. Pierre Badoux prend la parole.

Il présente M. Joël Guy qui remplacera Mme Noémie Rakotoarison lors de son congé maternité. M. Guy a d'abord exercé en tant que Diacre et n'a fait ses études de théologie que plus tardivement. Il a exercé à la Paroisse de Nyon, a été Conseiller Synodal durant 8 ans puis a travaillé au sein de la fondation l'Espérance à Etoy ; ensuite il a dirigé l'EMS de la ville de Nyon. M. Antoine Schluchter qui arrivera à l'âge de la retraite en septembre 2023 prolonge son mandat jusqu'à l'été 2024. M. Badoux espère trouver un nouveau Ministre d'ici là. Mme Sonia Aubert quitte son poste de secrétaire du Conseil de Paroisse, elle sera remplacée par Mme Céline Misteli. M. Olivier Crivelli quitte le Conseil mais reste membre du Conseil de

fondation de la maison de Paroisse. Mme Aurore Gay a débuté une formation de Diacre. M. Serge Meylan quitte la commission de gestion.

Le Conseil de Paroisse est inquiet quant à l'évolution des finances mais reste positif du fait des nombreuses activités au sein de la Paroisse.

Mme Noémie Rakotoarison remercie Mme Sonia Aubert. La nouvelle formule du catéchisme incluant les 11èmes année remporte un franc succès avec une participation de 22 jeunes lors de leur dernière rencontre. Le Temple est maintenant relié au chauffage à distance du village.

M. Tojo Rakotoarison annonce une révision de son cahier des charges au sein de la Paroisse de Vallorbe dû à la nouvelle répartition régionale.

M. Antoine Schluchter ne conduira pas les études bibliques, elles seront reprises par M. Joël Guy.

## **8. Activités jeunesse**

Mme Valérie Aubert prend la parole.

Elle présente les activités de la garderie et de l'école du dimanche.

La garderie a des activités 34 dimanches par année avec l'engagement de 16 personnes ; 25 dimanches sont proposés par l'école du dimanche avec l'engagement de 10 personnes. Une journée raclette a été organisée cette année avec les familles afin de favoriser les échanges. L'organisation d'une journée en pleine nature ainsi que d'un rallye sont à l'étude.

M. Henri Badoux se réjouit que le groupe interjeune vive une belle période. Le camp de cet été a été rejoint par une quarantaine de jeunes. On compte une trentaine de participants chaque vendredi soir avec la participation de jeunes non chrétiens. Le camp d'hiver aura lieu du 26 décembre au 02 janvier prochain. M. Badoux terminera son bachelor en juin 2023, il sera suivi par un master à Strasbourg. En parallèle, il occupera un poste à 30 % consacré à la jeunesse à l'Eglise de la Rencontre de Vallorbe. D'autre part, il annonce son mariage en août 2023 avec Mme Laure Bourgeois de Ballaigues, nos vœux et félicitations.

## **9. Divers et propositions individuelles**

Le Président annonce pour cette année un week-end en remplacement du camp d'été.

M. Jean-Bernard Bossel exprime sa profonde souffrance suite à la fixation définitive par notre Synode d'une bénédiction du mariage pour tous, il tient son texte à disposition pour toute personne intéressée.

Mme Anne Catherine RoCHAT est à la recherche de volontaires pour l'organisation du repas communautaire du 04 décembre. Mme et M. Valérie et Martin Aubert ainsi que Mme Céline Misteli se portent volontaires. Mme Noémie Rakotoarison annonce le Noël du Lieu le 16 décembre avec la participation de l'Echo des forêts.

Mme Anne Reymond encourage le Conseil de Paroisse à poursuivre la publication du calendrier, celui-ci étant très apprécié.

M. Hubert van Beek annonce que le culte de dimanche prochain sera un culte Terre Nouvelle.

Il est maintenant 12h00, la parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la séance.

Martin Aubert

Jérémy Golay

Président

Secrétaire

